C/2025/4395

1.8.2025

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections

SA.117742

(C/2025/4395)

Date d'adoption de la décision	6.6.2025
Numéro de l'aide	SA.117742
État membre	Pays-Bas
Région	Pays-Bas
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	NL_RVO_LVVN_NV_V - Regeling sanering garnalenvisserij
Base juridique	Regeling sanering garnalenvisserij
Type de la mesure	Régime d'aide
Objectif	Pêche et aquaculture, Autres mesures (lignes directrices «pêche», point 5.7)
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Budget global: 48 500 000 EUR Budget annuel: 16 170 000 EUR
Intensité	100,0 %
Durée	jusqu'au 1.1.2028
Secteurs économiques	Pêche et aquaculture
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Minister van Landbouw, Visserij, Voedselzekerheid en Natuur Postbus 20401, 2500 EK Den Haag
Autres informations	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

https://competition-cases.ec.europa.eu/search?caseInstrument=SA